



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE De la LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Mardi 9 mai 2023

Cette Assemblée Générale s'est tenue le mardi 9 mai 2023 en dématérialisation

Elle était présidée par **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**, Président de la Ligue de Football d'Occitanie, assisté de **Madame Chantal DELOGE**, Secrétaire Générale de la Ligue de Football d'Occitanie.

L'Assemblée Générale débute à 19h00

RECENSEMENT DES DELEGUES – VERIFICATION DU QUORUM

Après pointage et vérification des pouvoirs, l'assemblée était ainsi représentée :

- **District de l'ARIEGE**

Présents : 6 clubs de ligue représentant 85 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 0 voix, soit au total 85 voix pour le District de l'ARIEGE

- **District de l'AUDE**

Présents : 13 clubs de ligue représentant 162 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 0 voix, soit au total 162 voix pour le District de l'AUDE

- **District de l'AVEYRON**

Présents : 13 clubs de ligue représentant 186 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 249 voix, soit au total 435 voix pour le District de l'AVEYRON

- **District du GARD-LOZERE**

Présents : 18 clubs de ligue représentant 280 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 583 voix, soit au total 863 voix pour le District du GARD – LOZERE

- **District du GERS**

Présents : 7 clubs de ligue représentant 95 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 157 voix, soit au total 252 voix pour le District du GERS

- **District de HAUTE GARONNE**

Présents : 61 clubs de ligue représentant 1 077 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 775 voix, soit au total 1 852 voix pour le District de la HAUTE GARONNE

- **District des HAUTES PYRENEES**

Présents : 11 clubs de ligue représentant 180 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 99 voix, soit au total 279 voix pour le District des HAUTES PYRENEES

- **District de L'HERAULT**

Présents : 27 clubs de ligue représentant 623 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 702 voix, soit au total 1 325 voix pour le District de L'HERAULT

- **District du LOT**

Présents : 5 clubs de ligue représentant 79 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 199 voix, soit au total 278 voix pour le District du LOT

- **District des PYRENEES ORIENTALES**

Présents : 9 clubs de ligue représentant 142 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 261 voix, soit au total 403 voix pour le District des PYRENEES ORIENTALES

- **District du TARN**

Présents : 11 clubs de ligue représentant 209 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 380 voix, soit au total 589 voix pour le District du TARN

- **District du TARN ET GARONNE**

Présents : 11 clubs de ligue représentant 197 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 280 voix, soit au total 477 voix pour le District du TARN ET GARONNE

TOTAL des clubs PRESENTS : 192 clubs totalisant 3 315 voix.

TOTAL des voix détenues par les DELEGATIONS DE VOTE : 3 685 voix.

TOTAL DE VOIX DES INSCRITS : 8 708 VOIX.

TOTAL DES VOIX DE L'ASSEMBLEE : 7 000 VOIX (Soit 73,83 % des voix des inscrits)

- **Clubs Absents (78) :**

ENT.FOOTBALL SPAM (534352) -FC SAVERDUN (506105)- FUTSAL CLUB BONS HOMMES (560834) – US TARASCON (553142) ANGLARS VAUREILLES (550913) -MOYRAZES (519172) - GALGANAISE (531279) - OLEMPES (520605) – ENT SALLES CURAN (554415)- GOUTRENS MAYRAN (548297) -ESSOR DE BOUSSAC (522123)- ET.S DES RIVES (548432)- CAUSSE ET LESTANG (548417) -FC COMTAL (524819)-ONET LE CHATEAU(525743)-SO MILLAVOIS(503091) – US PAYS ALZUREEN (551413) – USMONTBAZENS RIGNAC (561143) – ST SAUVY (519736)- FC PAVIEN (522111)- FORZALABEJAN (560221) – SAINTE CHRISTIE PREIGNAN (553760) - FC DES NESTES (549537)- AS GIROUSSENS (525723)-AV FOOT PAYS D'OC (560107)- FREESCALE (603635)-LES AMIS DU BOIS (613071)- AS TOURNEFEUILLE (517802)- GARONA(531500)-ENT SPORT CULTURE CHU(660154) - LIEBHERR AEROSPACE (615469) – ESPOIR CLUB

TOULOUSAIN (561157) - INTERNAT TOULOUSE (654202) - JS CINTEGABELLOISE (517284) – RANGUEIL (537945) – ST ALBAN AUCAMVILLE FC (563648) -TOULOUSE ACF (506018)- TOULOUSE FUTSAL CLUB (851139) - TOULOUSE METROPOLE FUTSAL(853466)- US BAGNERES LUCHON (582735) -US COLOMIERS (554286)-QUINT FONSEGRIVES (516966) -MIRAMONTAISE (505919)-VILLENEUVE FUTSAL (581000)- CO CASTELNAUDARY (540546)- NAUROUZE LABASTIDE (506197)- FOOT FEMININ BASSIN CARCA (781263) -FU NARBONNE (540547)- LABASTIDE FUTSAL CARCA (560998) –MJC GRUISSAN (541675)- USA PEZENSOISE (527203)- ASC NIMOISE (880585)- ROUSSON (517872)- CO SOLEIL LEVANT NIMES (526901)-EMULATION GRAU DU ROI (503235)- ENT FOOTBALL VEZENOBRES (519626)- ENT SPORTIVE PAYS UZES (581232)-BAGNOLS PONT (548837) - CHUSCLAN LAUDUN (550949) - JS CHEMIN BAS D’AVIGNON (519483)-NIMES LASALLIEN(521138)- O.ST LAURENTAIS (503195)-OLYMPIQUE MAS DE MINGUE (552832) — ANDUZE(511921)- AS LATTOISE (520344)-AS PIGNAN (514074)- PALAVAS (521246)-LUNEL (500152)- MONTPELLIER AGGLO FUTSAL(890589)- MONTPELLIER MED FUTSAL (853396)- US BEZIERS (551335)-EMPIRE FUTSAL PERPIGNAN(560295)- ESPOIR FEMININ(781262)-FC THURINOIS (530112) -OC PERPIGNAN (553264)- ROUSSILLON CANOHES (527791)- ST.O RIVESALTAIS (509657)- ST ESTEVE (530100)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame Chantal DELOGE Secrétaire Générale donne la parole à Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président pour le mot de bienvenue.

Intervention de Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la LFO

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs de Ligue,
Mesdames et Messieurs les Délégués des clubs de Districts
Messieurs les Présidents de Districts,
Mesdames, Messieurs les élus du Comité de Direction de la Ligue,

Comme nous l’avions évoqué lors de l’AG de Tarascon/Ariège en novembre dernier, après vous avoir présenté le projet « JO Paris 2024 » pour notre site de Castelmaurou, nous nous retrouvons aujourd’hui pour une AG Ordinaire. Je vous remercie de votre présence.

Son ordre du jour unique sera de soumettre à votre approbation l’autorisation pour la Ligue de Football d’Occitanie de souscrire à deux prêts immobiliers.

Pourquoi maintenant et ne pas attendre notre AG de fin juin prochain ?

Cette question nous a été posée par un délégué de District. L’explication avait été donnée en novembre. Les travaux commençant courant mai, nous ne pouvions pas attendre juin.

Je vous détaillerai tout à l’heure l’ensemble des deux projets qui sont nécessaires pour notre Ligue :

- D’une part pour son développement futur pour ce qui concerne le projet JO Paris 2024
- D’autre part en termes d’image et d’économie d’énergie pour le projet de transition énergétique.

Nous avons tous conscience, je pense des enjeux écocitoyens actuel, mais également des enjeux économiques qui en découlent.

Avant de laisser la parole à notre Directeur Général Monsieur Christophe GENIEZ pour vous expliciter plus en détail l'organisation de cette assemblée générale, je tiens à remercier Michel CAUSSADE, mandaté par le Comité Directeur pour négocier les prêts immobiliers, pour le travail effectué sur ces dossiers.

Je vous remercie.

Intervention de Monsieur Christophe GENIEZ, Directeur Général de la LFO

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs de ligue ou leurs représentants,
Mesdames et Messieurs les délégués des clubs de district
Mesdames et Messieurs les élus,

Conformément aux statuts de la ligue de football d'Occitanie, article 12.4, nous sommes tenus de réaliser cette assemblée générale afin de soumettre au vote deux points d'ordre financier, autoriser la ligue à souscrire à un emprunt bancaire.

Une première pour les clubs occitans, puisqu'avant la fusion des deux anciennes ligues (Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon), cette démarche administrative était du pouvoir des comités directeurs de chaque ligue.

En préparation de cette assemblée générale, après échange avec les services de la F.F.F. et notamment les services financiers et juridique, la ligue doit demander d'autoriser aux membres constituant l'assemblée générale de souscrire à un prêt bancaire pour les différents projets.

C'est pour cette raison que Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie et Monsieur Michel CAUSSADE, membre élu, mandaté par le Comité de direction vont vous présenter les deux projets et les plans de financement.

INTERVENTION de Madame la Secrétaire Générale

Madame Chantal DELOGE indique le nombre de voix de l'assemblée, soulignant que le quorum était atteint et que celle-ci pouvait valablement délibérer.

VOLET FINANCIER

Intervention de Monsieur Christophe GENIEZ, Directeur Général de la LFO

Rappel du contexte TRAVAUX J.O. PARIS 2024

En 2019, le service des sports de La Région Occitanie a sollicité la ligue afin de présenter un dossier de candidature pour accueillir des délégations en préparation aux Jeux Olympiques et Paralympique de PARIS 2024.

PARIS 2024 a ainsi été chargé par le Comité International Olympique et le Comité International Paralympique de sélectionner les centres de préparation. Soutenu par La Région Occitanie, le Centre Régional du Football de Castelmaurou a reçu un avis favorable parmi les 340 sites retenus sur le plan national.

Le Centre Régional du Football figure dans le catalogue des centres de préparation, proposés aux délégations étrangères, ainsi que dans le catalogue du Comité Régional du Tourisme de l'Occitanie.

Je laisse le soin à Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la LFO de vous présenter le projet.

Présentation des modalités du prêt bancaire « Travaux J.O. PARIS 2024 »

Avant d'évoquer les deux demandes de prêts, Monsieur Arnaud DALLA PRIA fait le point de la situation des crédits en cours de la Ligue.




Situation financière de la LFO : état des crédits

3 crédits en cours

- **Montants restants dû : 356 463€**
- **Fin des prêts Immo entre février 2024 (1) et février/mars 2026 (2)**
- **Mensuelle actuelle totale: 12 009€ soit 144 108€ annuel**

Monsieur Arnaud DALLA PRIA rappelle le contexte du projet J. O. PARIS 2024 avant de laisser la parole à Monsieur Michel CAUSSADE, mandaté par le Comité de Direction pour l'étude des prêts immobiliers auprès des banques.

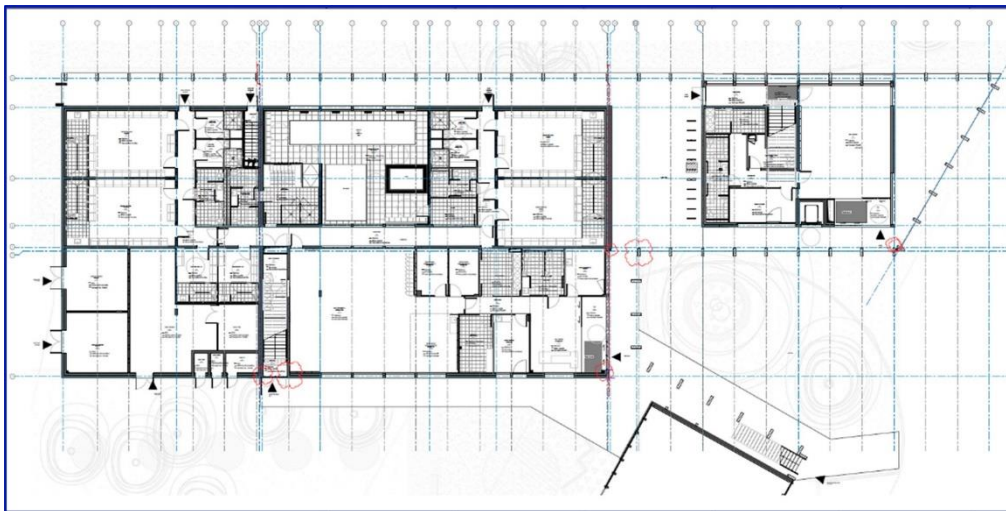
Rappel du contexte

-  Projet en lien avec les JO – le CRF Georges FAVRE est sur le « catalogue JO PARIS 2024»**
-  Projet débuté en 2019, sous l'ancienne mandature**
-  La LFO a déjà investi dans ce projet environ 480 000 € depuis 3 saisons**

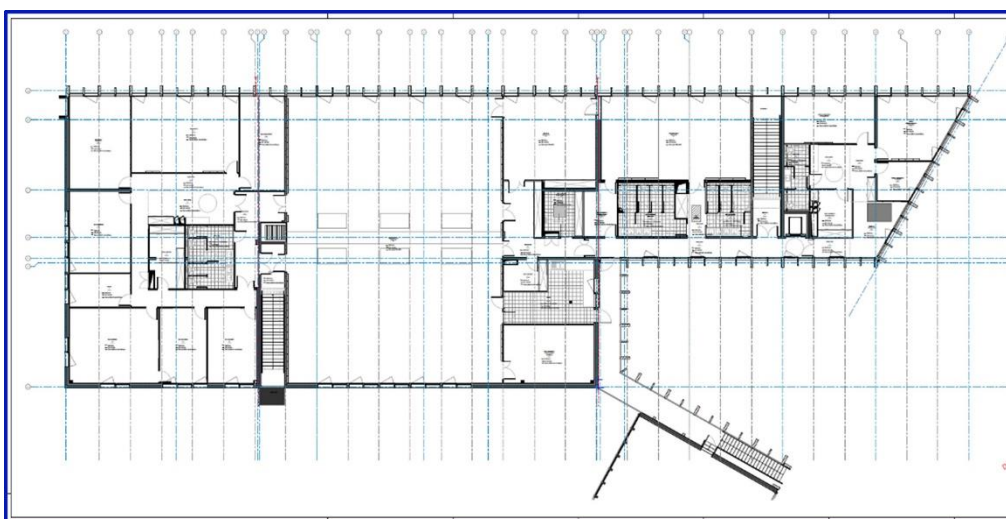
VUE D'ENSEMBLE IMPLANTATION DU BÂTIMENT



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU R+1



Perspective Entrée du bâtiment

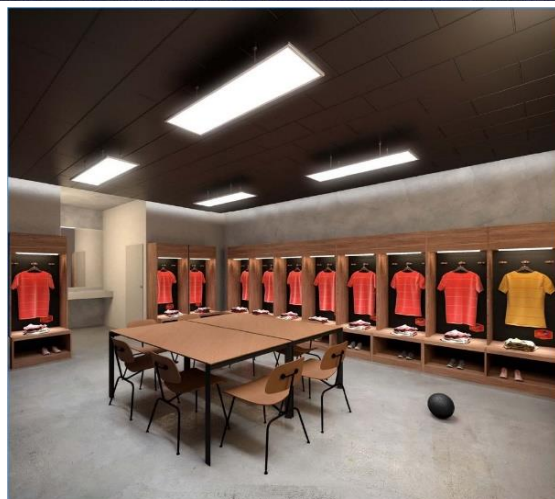


Perspective Terrasse de convivialité

Perspective du mail planté



Perspective vestiaires





Perspective espace aquatique

Perspective grande salle



Monsieur Arnaud DALLA PRIA présente le coût du projet.

COÛT DU PROJET

🏛️ **5 705 600 € HT répartis comme suit :**

➤ **Travaux : 4 895 000 €**

➤ **Frais divers (études, honoraires, divers, etc...): 810 439 €**

Monsieur Arnaud DALLA PRIA présente le financement du projet.

Financement du Projet

☛ **La Région Occitanie :**

➤ 1 300 000 €

☛ **Le Département de la Haute Garonne:**

➤ 1 200 000€

☛ **ANS**

➤ 800 000 €

☛ **FFF**

➤ 150 000 €

☛ **Autofinancement LFO**

➤ 480 000 € d'avance ont déjà été réalisés
au cours des 3 saisons précédentes

☛ **Prêt : 2 643 335 €**

Monsieur Arnaud DALLA PRIA laisse la parole à Monsieur Michel CAUSSADE.

Monsieur Michel CAUSSADE présente les modalités du prêt bancaire en rappelant que la Ligue a sollicité trois établissements bancaires pour cette opération.

Prêt immobilier

☛ **MONTANT TOTAL :**

➤ 2 643 335 €

☛ **DUREE DU PRÊT :**

➤ 240 mois (20 ans)

☛ **TAUX FIXE :**

➤ 3,86%

☛ **MENSUALITE :**

➤ 15 823,76 € soit 189 876 € annuel

IMPORTANT:

CE PRÊT NE TIENT PAS COMPTE DES SUBVENTIONS POSSIBLES (FEDER) QUI POURRAIENT DONC FAIRE BAISSER LE MONTANT GLOBAL DE MANIÈRE

SIGNIFICATIVE

A NOTER : Afin de ne pas cumuler le remboursement des mensualités 24/25 avec le nouvel emprunt, la Ligue bénéficie d'un différé de 14 mois pouvant aller jusqu'à 24 mois

Après cette présentation, Messieurs Arnaud DALLA PRIA et Michel CAUSSADE répondent à quelques questions de clubs et notamment l'identité de la banque, les modalités du taux avec assurance ou non, la durée des travaux.

Monsieur Michel CAUSSADE informe l'Assemblée Générale que le Crédit Agricole de Toulouse a été retenu pour le prêt de cette opération.

Madame Chantal DELOGE Secrétaire Générale reprend la parole, et soumet au vote le prêt bancaire « Travaux JO PARIS 2024 »

Le prêt bancaire « Travaux JO PARIS 2024 » est adopté à la majorité et autorise Monsieur Arnaud DALLA PRIA de signer les documents du prêt (Pour 79.73 % et Contre 20.27 %)

Présentation des modalités du prêt bancaire « travaux sur les sites de Montpellier et de Castelmaurou : transition énergétique et réhabilitation »

Monsieur Arnaud DALLA PRIA rappelle les enjeux écologiques, ainsi que les contraintes de plus en plus contraignantes envers les instances, notamment avec les décrets tertiaires. Aujourd'hui, il nous apparaît pertinent d'être proactif dans notre transition énergétique plutôt que de la subir dans les années à venir.

Monsieur Arnaud DALLA PRIA rappelle le contexte.

Rappel du contexte

🔗 **Bâtiments vieillissants et sur lesquels peu de travaux d'entretien ont été réalisés sur les dernières années**

🔗 **Objectifs du projet:**

1. **Réaliser la transition écologique de nos bâtiments**
2. **Rénover certains bâtiments qui le nécessitent**

🔗 **Accompagnement au travers d'un audit énergétique de nos bâtiments (Société INDDIGO)**

1. Transition énergétique

🔗 **Montpellier:**

- **3 systèmes de chauffage qui cohabitent**
- **Objectifs: transformation afin d'en garder 1 seul**
- **Isolation des parties du bâtiment qui le nécessitent**

🔗 **Castelmaurou :**

- **Isolation du tripode.**
- **Changement du système ECS**
- **Changement du système de chauffage qui dysfonctionne**

Monsieur Arnaud DALLA PRIA, présente les rénovations des deux sites

2. Rénovation

🏠 Montpellier:

- **En lien avec le changement du système de chauffage**

🏠 Castelmaurou :

- **Rénovation des vestiaires du terrain synthétique**
- **Rénovation de la fosse à eau**
- **Rénovation des ateliers d'entretien**
- **Rénovation de l'aile administrative**
- **Aménagements extérieurs**

Monsieur Arnaud DALLA PRIA présente le coût du projet.

Coût du Projet

🏠 1 200 000 € TTC

- **50 % environ pour la transition énergétique**
- **50 % environ pour la rénovation**

IMPORTANT:

CES TRAVAUX DOIVENT NOUS AMENER A UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DE 45% SOIT AUTOUR DE 20 000 €/AN

Après la présentation du projet de transition énergétique, Monsieur Arnaud DALLA PRIA donne la parole à Monsieur Michel CAUSSADE pour la présentation du prêt bancaire.

Monsieur Michel CAUSSADE rappelle à l'Assemblée Générale que la ligue a sollicité trois établissements bancaires pour cette opération.

Prêt immobilier

- ✿ MONTANT TOTAL :
 - 1 200 000 € TTC
- ✿ DUREE DU PRÊT :
 - 240 mois (20 ans)
- ✿ TAUX FIXE :
 - 3,86%
- ✿ MENSUALITE :
 - 5986,29 €

IMPORTANT:
CE PRÊT NE TIENT PAS COMPTE DES SUBVENTIONS
POSSIBLES LIÉES A LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour compléter cette présentation, Monsieur Michel CAUSSADE apporte des précisions sur la rentabilité du prêt.

Prêt immobilier : rentabilité

- ✿ DAT :
 - 1 000 000 € placé pendant 7 ans
 - Intérêt annuel : 39 285 €
- ✿ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ESTIMÉE A DATE :
 - 20 000 €
- ✿ TOTAL DES ÉCONOMIES REALISÉES :
 - 59 285 €
- ✿ COÛT ANNUEL DU CRÉDIT :
 - 71 832 €
- ✿ COÛT RÉEL DU CRÉDIT :
 - 12 547 €

Messieurs Arnaud DALLA PRIA et Michel CAUSSADE répondent à quelques questions de clubs et notamment le coût du projet par site, les clubs feront-ils impactés par cet emprunt, projet HT ou TTC, durée du prêt...

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale soumet au vote le prêt bancaire pour la réalisation des travaux de transition énergétique et réhabilitation des deux sites de la LFO

Le prêt bancaire « Transition énergétique » est adopté à la majorité et autorise Monsieur Arnaud DALLA PRIA de signer le prêt bancaire. (Pour 80.64 % et Contre 19.36 %)

Mot de Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la LFO

Je tenais tout simplement à vous remercier de la confiance qui est accordée au comité de direction de la ligue pour ces deux projets qui je pense, permettront dans un futur de redynamiser l'image de la ligue et en même temps de faire des économies substantielles tant en terme énergétique qu'en terme de développement.

Je vais vous souhaiter à toutes et à tous une bonne fin de journée, on va se retrouver très prochainement avec les clubs de R1, R2, R3, on est en train de finaliser le questionnaire auquel vous avez répondu, d'ici fin mai on fera une visioconférence pour vous donner un compte-rendu et préparer le futur et on se retrouvera avec grand plaisir en présentiel et nombreux, on l'espère, au Barcarès pour l'Assemblée Générale le 24 juin 2023.

Je tiens également à remercier l'ensemble des salariés qui se sont mobilisés pour cette Assemblée Générale, merci également à la société OOPN et Monsieur BENNIS de sa présence et de sa réactivité.

Bonne fin de soirée à tous, bonne fin de saison également, on a passé une saison pour l'instant plutôt agréable sur les terrains, espérons que les dernières journées nous laissent dans cette même dynamique positive, on se retrouvera avec grand plaisir, les 10 et 11 juin pour lors des finales de la coupe d'Occitanie, qui se dérouleront sur le même site à CAHORS.



La Secrétaire Générale,

Handwritten signature of Chantal Deloge, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

Chantal DELOGE

Le Président,

Handwritten signature of Arnaud Dalla Pria, featuring a prominent loop and several horizontal strokes.

Arnaud DALLA PRIA